



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

Réunion du : Restreinte du vendredi 3 mars 2023

---

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

---

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

---

### Journées des 25 – 26 février 2023

#### VETERANS A 11 – GROUPE A

##### Rencontre 24950881 : AS MAROEUIL / AAE AUBY

1<sup>er</sup> forfait d'AUBY

MAROEUIL bat AUBY par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à AUBY

Match retour à SMAROEUIL

#### VETERANS A 11 – GROUPE B

##### Rencontre 24951019 : FC MONTIGNY / BETHUNE STADE

1<sup>er</sup> forfait de BETHUNE STADE

MONTIGNY bat BETHUNE STADE par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à BETHUNE STADE

Match retour à MONTIGNY

##### Rencontre 24951020 : US HOUDAIN / FC AUCHEL

1<sup>er</sup> forfait d'AUCHEL

HOUDAIN bat AUCHEL par forfait - score 5/0.

Amende de 12,50 € à AUCHEL

Match retour à HOUDAIN

#### VETERANS A 11 – GROUPE C

##### Rencontre 25154614 : ESC ILLIES / US ANNEZIN

1<sup>er</sup> forfait d'ANNEZIN

ILLIES bat ANNEZIN par forfait - score 5/0.

Amende de 12,50 € à ANNEZIN

Match retour à ILLIES

#### VETERANS A 7- GROUPE F

##### Rencontre 24952359 : ES HAISNES / ES ALLOUAGNE

2eme forfait d'ALLOUAGNE

HAISNES bat ALLOUAGNE par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à ALLOUAGNE

Match retour à HAISNES

### U18 D3 – GROUPE B

#### Rencontre 25406645 : HENIN STADE / USA LIEVIN

1<sup>er</sup> forfait de LIEVIN

HENIN STADE bat LIEVIN par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à LIEVIN

Match retour à HENIN

### U15 A 8 – GROUPE B

#### Rencontre 25412176 : USO DROCOURT / OLYMPIQUE HENIN

1<sup>er</sup> forfait de DROCOURT

HENIN bat DROCOURT par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à DROCOURT

### SENIORS D6 – GROUPE C

#### Rencontre 24763196 : US HOUDAIN (b) / ES LAVENTIE (b)

Réserves d'avant match d'HOUDAIN, sur la qualification et / ou participation du joueur / des joueurs Mathieu LAMIRAND, Romeo LO GUIDICE, Léo LO GUIDICE, Mathieu MOUFFLIN, Yohann COUSIN, Fabien DETEMMERMAN, Yohan ARC, Anthony DECOURCELLES, Sacha VALLENDUC, Mathéo DRUON, Mathéo BLONDELLE, Dylan GROULEZ, Mathis CARTIGNY, Antoine DETRUE, du club de LAVENTIE ES, motif sont inscrits sur la feuille de match plus de ..... joueurs mutés hors période non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 5/0

Amende de 17 € à HOUDAIN.

### SENIORS D7 – GROUPE C

#### Rencontre 25053119 : AS AUCHY (b) / E. VERQUIN (b)

Réserves d'avant match de l'ENT VERQUIN, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de l'AS AUCHY, motif des joueurs du club de l'AS AUCHY, sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/4

Amende de 17 € à l'ENT. VERQUIN.

### SENIORS D7 – GROUPE C

#### Rencontre 25053416 : FC MERICOURT (c) / AS PONT A VENDIN (b)

Réserves d'avant match de PONT A VENDIN, sur la qualification et / ou participation du joueur Josselin LANNOOTE du club de MERICOURT, motif le joueur Josselin LANNOOTE est interdit de surclassement, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/2

Amende de 17 € à PONT A VENDIN.

### FEMININES D1 – GROUPE B

#### Rencontre 25457325 : US VERMELLES / FC BOUVIGNY

Observations d'après match de BOUVIGNY, Monsieur OURAHOU (licence N°1946813350) sur le fait qu'il ne soit pas indiqué la surface de jeu, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/1

Amende de 17 € à BOUVIGNY.

### U18 D3 – GROUPE E A

#### Rencontre 25406586 : FC HINGES / RC SAINS

Réserves d'avant match d'HINGES, sur la qualification et / ou participation du joueur Thomas TRANAIN du club de SAINS, motif sont inscrit sur la feuille de match de ..... Joueurs mutés hors période, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/1

Amende de 17 € à HINGES.

### U15 D4 – GROUPE D

#### Rencontre 25405040 : RC LABOURSE / FC CUINCHY

Réserves d'avant match de CUINCHY, sur la qualification et / ou participation du joueur / des joueurs Mathys WASSON, Sevan MAROT, Gabriele DAVIGNY, Matéo MANIEZ, Lucas DORANGEVILLE, Timéo DELASSUS, Noah BOUTRY, Paul BAYAERT, Elyse LEROY, Abderrahmane SEYYAN HADJ, Mathis CUVELIER, Mailyss JOBERT, Thibaut LEMOINE, Clémentin HUON, du club du LABOURSE RC, motif sont inscrit sur la feuille de match de ..... Joueurs mutés hors période, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/5

Amende de 17 € à CUINCHY.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,  
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,  
Marc TINCHON.